Vos questions / nos réponses

20 ANS ET SE DROGUE

Par Profil supprimé Postée le 31/05/2011 12:18

> Mon frere a 20 ans et se drogue depuis un an environ (cannabis) et peut etre une autre drogue car son comportement a changer, il est plus violent. Pour lui cette situation semble normal COMMENT L AIDER? TROUVER UN CENTRE CONTRE CETTE ADDICTION.Avec ou sans son accord est ce possible?. Comment le motiver a s'en sortir. Doit- il voir un psy ? Car il refuse la communication avec nous.
>
> Il ne travaille pas et ne veux pas travailler, il est descolarise.
>
> merci pour votre aider.

Mise en ligne le 01/06/2011

Bonjour,

Il est très difficile d'aider quelqu'un à sortir d'une dépendance, d'autant plus s'il n'est pas demandeur. C'est un choix, un cheminement qui doit venir de votre frère. Pour certaines personnes, la consommation de produits psycho-actifs vient dissimuler des difficultés personnelles. Par conséquent, arrêter de prendre une substance est souvent associé à une réflexion globale sur sa propre situation. On peut alors se demander si votre frère en est là aujourd'hui.

Dans tous les cas, s'il est déscolarisé, sans travail, sans communication et violent envers vous, vous pouvez peut-être vous demander jusqu'où vont vos limites et celles de vos parents ? Les questions de l'argent, de la vie en communauté, de l'autorité au sein du foyer, des sorties… sont peut-être à re-discuter ensemble. Vous pouvez lui parler de ce que vous ressentez face à cette situation qui vous dépasse ou encore lui demander ce qu'il recherche dans la prise de produits par exemple. S'il souhaite entamer une prise en charge, vous pouvez lui transmettre les coordonnées de deux Points Ecoute Jeunes, structures anonymes et gratuites, où travaillent médecins, psychologues, travailleurs sociaux et dont les adresses figurent ci-dessous.

Sachez toutefois que vous ne pouvez pas intervenir de force, en lui imposant cette prise en charge en addictologie.

Vous évoquez succintement des difficultés de violence; pour information, si votre frère devient dangereux envers les autres ou envers lui-même, vous pouvez demander une Hospitalisation d' Office à la demande d' un Tiers (HDT); il s'agit là d'une procédure concernant des troubles psychiques graves et avérés et en aucun cas une hospitalisation mise en place pour sa consommation de cannabis ou autre.

N’hésitez pas à nous appeler au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h) afin d’être aidée, soutenue et/ou conseillée face aux difficultés que vous rencontrez.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Delta

67 avenue Villars
59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 41 32 32
Site web : www.le-greid.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi). Pas d'accueil le jeudi matin et réouverture 15h30-17h. Un samedi par mois de 9h à 12h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 15h30 à 17h00 Un samedi par mois de 9h à 12h30. Pas d'accueil le jeudi matin.
Substitution : Délivrance: lundi-mardi-mercredi-vendredi: 9h-11h30. Jeudi 15h30-18h

Voir la fiche détaillée